

NOTE

SUR L'EMPLACEMENT DE LA VILLULA

D' A U S O N E

PAR

REINHOLD DEZEIMERIS

*Truncatis convulsa jacent elementa figuris,
Nomina confusis interiere notis.
Miremur periisse homines? monumenta fatiscunt,
Mors etiam saxis nominibusque venit!*
(AUSONE, *Epigr.* xxxv.)

BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

RUE GUIRAUDE, 11,

—
1869



COMPTE RENDU DES SÉANCES

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1868.

(Extrait.)

La parole est à M. Reinhold Dezeimeris pour une communication archéologique. — M. Dezeimeris s'exprime ainsi :

« Messieurs, j'avais l'intention et le désir de lire devant vous, en cette séance de rentrée, un travail que je prépare depuis longtemps sur les restes d'une villa gallo-romaine qui, selon toute apparence, fut le domaine paternel d'Ausone; mais de nouvelles trouvailles que j'ai eu le bonheur de faire m'ayant entraîné dans des développements assez considérables, et quelques remaniements étant devenus nécessaires, je n'attendrai pas d'avoir mis à mon travail la dernière main pour vous faire part d'une découverte que je crois de nature à vous intéresser, et, dès ce soir, si vous le permettez, je résumerai en une causerie familière la partie de mes recherches qui concerne plus particulièrement Ausone, réservant, pour une séance prochaine, la lecture des discussions philologiques et des descriptions d'antiquités qui justifient les conjectures et prouvent les faits dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir ici d'une façon sommaire.

» Il y a quatre ans environ, mon ami M. Louis Cluzant, qui, ayant suivi presque journallement les travaux exécutés à Loupiac pour établir les fondations de la maison de M. Fournié, avait remarqué des débris assez nombreux de marbres, de briques à rebord et recueilli quelques pièces de monnaies impériales, attira mon attention sur ces divers objets, dont la

présence pouvait dénoter l'ancienne existence d'un établissement gallo-romain. Cette communication rappela immédiatement à mon souvenir quelques lignes insérées dans les *Comptes rendus de la Commission des Monuments historiques de la Gironde* ⁽¹⁾, mentionnant d'une manière très vague et inexacte la découverte de mosaïques faite, vers 1844, à peu près sur le même emplacement, et je résolus d'étudier bientôt attentivement tout le terrain désigné sous les dénominations de Rotje ⁽²⁾ et de Saint-Romain. Quelques essais de sondage, effectués immédiatement avec M. Cluzant, n'amenèrent d'autre découverte que celle d'une couche épaisse de béton, à environ 50 centimètres au dessous du sol actuel, et subsistant sur une très vaste étendue. Des travaux d'un autre genre m'absorbaient alors, et je dus remettre à plus tard la continuation de ces recherches archéologiques. Je les repris, en effet, l'année suivante, à mes moments de loisir, et je pus dès lors, dans une communication faite à la Commission des Monuments historiques, annoncer comme probables des découvertes ultérieures.

Vers le même temps, je remarquai combien la description qu'Ausone nous a laissée de sa *Villula* s'appliquait exactement aux lieux de Rotje et de Saint-Romain, et je songeai à y placer le fameux domaine de Lucaniacus, me fourvoyant ainsi, à la suite de Scaliger, et attribuant à une seule villa ce qui, chez Ausone, se rapporte à deux. Mais bientôt, en lisant les travaux où sont relatées les découvertes faites en 1843, à Saint-Georges de Montagne ⁽³⁾, je compris que l'emplacement de Lucaniacus était déjà trouvé, et, non sans regret, j'abandonnai

(1) Année 1845-1846, p. 69.

(2) Le cadastre a francisé le mot et écrit *Roche*, ce qui n'est pas exact. Je reproduis la prononciation locale. *Rotje* n'est pas du tout l'équivalent de *roche* ou *rocher*; la preuve, c'est que la commune de La Roque, très voisine de Loupiac, et ainsi nommée à cause de ses bancs de rochers, s'appelle en gascon *La Roque*, et non pas *La Rotje*. On ne saurait trop regretter ces transformations arbitraires des noms de lieux. Elles suppriment sans utilité des documents d'une valeur incontestable pour l'étude du passé : le cas dont il s'agit en offre, si je ne me trompe, un exemple curieux que je me réserve de développer plus tard.

(3) Arrondissement de Libourne.

mes conjectures. Enfin, l'an dernier, une étude attentive des œuvres du poète bordelais me montra que l'on avait mal à propos confondu la *Villula* avec Lucaniacus, et que, par conséquent, ma première thèse pouvait subsister tout entière. Je me mis donc à feuilleter les livres et à piocher le terrain avec une nouvelle ardeur.

» De ce double travail, poursuivi jusqu'à ces derniers jours, est résulté une dissertation divisée en deux parties.

» Les divers travaux publiés sur l'emplacement de Lucaniacus offrant la plupart une conclusion différente, et arrivant presque tous à la confusion absolue de Lucaniacus et de la *Villula*, j'avais d'abord à discuter les textes et à rechercher quelle était la meilleure application topographique que l'on pouvait en faire. La première partie de mon travail est donc consacrée à Lucaniacus. Je me hâte de dire que je n'ai apporté dans ces préliminaires aucun fait matériel nouveau; mais j'espère avoir rectifié un certain nombre d'interprétations erronées ou téméraires, tiré de passages négligés jusqu'ici des renseignements importants, et rétabli un peu d'ordre dans la correspondance d'Ausone avec son ami Axius Paulus. J'ai même tenté quelques restitutions pour un passage évidemment altéré : il vous appartiendra, Messieurs, de décider si elles doivent être adoptées. Enfin, mes conclusions, que je crois n'avoir tirées que de faits positifs, d'interprétations et de déductions rigoureuses, sont que Lucaniacus a dû être situé à Saint-Georges de Montagne; que ce domaine d'Ausone lui venait de son beau-père, et enfin et surtout, qu'il faut se garder de le confondre avec la *Villula*, qui, de l'aveu même du poète, était le bien de ses ancêtres paternels.

» Cela posé, la seconde partie de mon travail est consacrée à la *Villula*. J'étudie d'abord l'idylle où Ausone la décrit, je recherche dans les autres œuvres du poète-consul les passages qui peuvent s'y rapporter, et tous les renseignements que je puis ainsi réunir me donnent les conditions suivantes, que doit remplir toute localité aspirant à l'honneur d'avoir été jadis le domaine paternel d'Ausone :

» 1° La *Villula*, située sur le parcours de la marée, n'était ni trop près, ni trop loin de Bordeaux : elle était assez loin de cette ville pour que l'on n'eût pas à craindre les visites d'importuns ; assez près, pour que l'on pût jouir de tous les avantages attachés à une telle proximité (1).

» 2° Elle devait n'être pas trop éloignée de Bazas, où habitaient ses premiers propriétaires (2).

» 3° Elle était sur la rive droite de la Garonne, et très près de la rivière (3).

» 4° Elle avait devant elle une source, avec un réservoir de dimension médiocre, puis la Garonne (4).

» Par conséquent, il faudrait trouver entre Bordeaux et Langon (point le plus rapproché de Bazas sur la Garonne, et limite moyenne du montant des marées), mais plus près de Langon que de Bordeaux, et sur la rive droite, un emplacement qui offrît à la fois des ruines romaines à peu de distance de la Garonne, puis, entre ces ruines et la rivière, une fontaine avec des vestiges de réservoir.

» L'énumération de ces exigences constitue la description rigoureuse de ce que l'on voit à Loupiac (5). Les débris gallo-romains sont à environ 300 mètres de la Garonne ; ils dominent une superbe fontaine débitant plus de quinze barriques d'eau par heure, et, au bord de cette fontaine, on distingue des restes d'antiques murailles cimentées. Loupiac est sur la rive droite de la Garonne, sur le parcours de la marée ; à environ neuf lieues de Bordeaux, à deux de Langon, à six de Bazas. Or, on peut voir dans Sidonius Apollinaris (6) combien, de son temps, ce trajet par eau de Langon à Bordeaux s'effectuait d'une façon agréable et rapide.

» Ces indices étaient faits pour m'encourager ; aussi, l'an dernier et cette année, ai-je continué à scruter le terrain.

(1) Ausonii *Idyll.* III, 26, 29-30.

(2) *Ibid.*, v. 4, *Idyll.* II, 3-4.

(3) *Mosella* 160 et suiv. Cf. 47 et suiv. — *Idyll.* III, 25.

(4) *Idyll.* III, 25.

(5) Canton de Cadillac, arrondissement de Bordeaux.

(6) *Epist.* VIII, 2.

» Grâce à la parfaite obligeance des propriétaires des immeubles placés sur les ruines antiques ⁽¹⁾, j'ai pu relever approximativement le plan des anciennes constructions, et j'espère, l'été prochain, arriver à le restituer d'une façon plus complète.

» Pour le moment, l'examen des gros murs subsistant, quelques-uns hors du sol, mais la plupart sous terre ou à fleur de terre, permet de supposer que l'ensemble du bâtiment gallo-romain, ou du moins de la *villa urbana*, devait affecter la forme d'un parallélogramme régulier, ayant environ 80 mètres de long sur 60 mètres de profondeur, et encadrant une cour intérieure.

» Je ne veux point entrer ici dans les détails relatifs à la disposition de l'édifice; je le ferai ailleurs avec soin, et donnerai l'inventaire des objets que j'ai pu recueillir autour de ces ruines, tels que briques à rebord intactes, briques striées, fragments de colonnes en pierre et en marbre, innombrables fragments de marbres variés pour parements intérieurs, plinthes, cimaises, etc., enduits blancs et enduits peints, tuyaux d'hypocauste, carreaux de baignoires, restes d'ampho-

(1) C'est un devoir pour moi, et plus encore un plaisir, de remercier ici MM. Blanc, Poujade, Pouvereau, et plusieurs de leurs voisins, de l'empressement qu'ils ont mis à m'apporter les restes d'antiquités qu'ils avaient recueillis. MM. Tarride, Barbe, Vignes, Cazade et Deyrix, m'ont permis de fouiller le sol de leurs jardins ou même de leurs demeures, et il a fallu toute l'obligeance de ce dernier pour supporter sans ennui apparent le bouleversement que je faisais subir aux alentours de sa maison. M. Grillère a eu la bonté de m'autoriser à piocher dans une de ses chambres pour enlever les restes d'une mosaïque dont il a bien voulu d'avance disposer en ma faveur, et M. Jaffart, menuisier, m'a laissé chercher jusque dans les murs de sa maison les fragments perdus de l'inscription dont je parlerai tout à l'heure. On ne saurait trop louer, à mon sens, cette unanimité de désintéressement; si on la retrouvait partout, les recherches archéologiques seraient singulièrement facilitées et deviendraient d'autant plus fructueuses. C'est donc un exemple bon à signaler et encore meilleur à suivre. — Enfin, car il faut être juste pour chacun, j'aime à rendre hommage à l'actif dévouement de mes deux jeunes serviteurs, Joseph Rinz et Georges Soulé, dont un travail ingrat n'a point lassé la soigneuse patience, et qui, en somme, ont tiré peu à peu de terre presque tout ce que je possède de débris antiques.

res, de vases en marbre et en terre, mosaïques, etc.; il suffit de dire ici que la présence de ces murs et de ces objets mettait hors de doute l'ancienne existence en ce lieu d'une très opulente villa, et confirmait toutes mes suppositions. Ma conviction étant ainsi bien établie, je consacrai la fin de ma dissertation à démontrer que la *Villula* d'Ausone avait dû être à Loupiac, et, au mois d'août dernier, pendant les vacances de l'Académie, je fis un rapide résumé de mon travail devant la Société des Archives de la Gironde.

» Près de deux mois plus tard, une découverte inespérée venait heureusement confirmer mes conjectures, et leur donner un intérêt nouveau.

» L'excellent curé de Loupiac, M. Buche, à qui j'avais fait part de mes recherches et qui voulait bien s'y intéresser beaucoup, arriva chez moi, un jour de la fin de septembre, chargé d'une assez grande plaque de marbre vert qu'il avait trouvée au pied d'une pompe, et qui, bien que toute souillée de boue, laissait voir de nombreuses lettres gravées. M. Buche, avec une bonté dont je ne saurais assez le remercier, venait m'offrir sa trouvaille. On va voir combien elle était précieuse pour moi.

» Le fragment de marbre, soigneusement lavé, me présenta les restes d'une inscription dont voici l'image exacte; vous y reconnaîtrez dès l'abord le type graphique des inscriptions du iv^e siècle. »

M. Dezeimeris place au milieu de la salle un fac-simile de grandeur naturelle. MM. les Académiciens se groupent autour de ce dessin pour l'examiner de près (1).

(1) Ce fac-simile ne peut être reproduit ici, mais voici la copie figurée et réduite de l'inscription. Bien que cette image ne soit pas toujours d'une exactitude géométrique dans les menus détails, elle donne des principaux traits et de l'ensemble une idée suffisante.

La plaque originale mesure 0^m42 dans sa plus grande largeur, et 0^m40 dans sa plus grande hauteur. Les lettres ont, en moyenne, 0^m03 de hauteur.

A fragment of an ancient papyrus scroll, likely from the Dead Sea Scrolls, featuring Latin text in a medieval Gothic script. The fragment is irregularly shaped, with a jagged left edge and a pointed right edge. The text is arranged in several lines, with some characters appearing to be part of a larger word or phrase that is partially cut off on the left side. The script is characterized by its sharp, angular forms and the use of decorative flourishes, such as the 'o' symbol used as a separator between words.

ELONIA
DISPLICU ET
VIENIENTI COR
U SUM &
HOMINUM D
INDAE & SEPT
TANOCTE & E
NTUM & LA

M. Dezeimeris continue :

« Lorsque l'inscription me fut apportée, le petit fragment qui se voit en haut, à gauche, et qui porte la lettre D de DISPLICVER, ne s'y trouvait pas. Il n'était pas besoin d'être grand métricien pour s'apercevoir de suite que les mots conservés sur ce marbre avaient fait partie d'une pièce de vers. Leur quantité faisait pressentir tout d'abord des vers dactyliques, et la présence de quatre signes de pauses à la suite de quatre spondées ou trochées me fit songer à des hexamètres. Il était aisé, en effet, d'assigner à ces quelques mots la place qu'ils auraient pu occuper dans des vers héroïques; mais, après de nombreux essais, je m'aperçus qu'il était impossible de grouper ces lambeaux dans le cadre de l'hexamètre, de façon à obtenir des lacunes d'une étendue uniforme, condition qui cependant était nécessaire, les lignes du marbre ayant dû contenir, selon toute apparence, un nombre à peu près égal de lettres.

» La découverte du petit fragment qui vint, quelques jours plus tard, s'appliquer devant ISPLICVER, bien qu'elle ne m'apportât, en fait de lettres, rien qui n'eût pu être aisément suppléé, eut cela d'intéressant qu'elle m'indiquait la marge de la plaque vers la gauche. Je vis alors que les grandes lacunes étaient en haut et à droite, et j'acquis la certitude que les vers n'étaient pas des hexamètres. En effet, le dernier vers, commençant par LA, ayant dû avoir, comme tous les vers héroïques, environ trente-six lettres, si l'on retranche de ce nombre les deux lettres subsistantes LA, et les trois ou quatre lettres qui pouvaient, à la rigueur, se placer en retour dans la partie brisée de gauche, on voit que la lacune, à droite, aurait dû contenir une trentaine de lettres, ou environ soixante-six lettres si l'on veut supposer l'existence de tout un vers de plus (ce qui impliquerait une dimension extraordinaire de la plaque) (1); or, en rapportant ces trente ou ces soixante-six lettres à la suite de la ligne VENIENTI IN COR, pour peu que l'on soit fami-

(1) Voir la note suivante.

liarisé avec la versification latine, on s'aperçoit qu'il est impossible de faire coïncider la fin d'un ou de deux hexamètres avec la fin de vers qui nous reste : VSVM. La même expérience tentée pour les autres lignes conduit à ce même résultat, lequel, je l'avoue, ne laissa pas de me déconcerter un peu.

» La quantité présentée par la ligne VENIENTI IN COR m'empêchait de songer aux strophes sapphiques et aux hendécasyllabes; mais je me souvins d'avoir lu dans Ausone une pièce en vers anapestiques monomètres, et je me mis à examiner si les lambeaux de phrases conservés sur le marbre se prêtaient à une distribution conforme à ce système.

» Les anapestiques monomètres sont composés de deux pieds, qui, régulièrement, devraient être deux anapestes; mais l'anapeste du premier pied peut être remplacé par ses équivalents, dactyle ou spondée, et celui du deuxième pied, par un spondée; de sorte que ces fins de vers de Virgile : *tegmīne fagi* et *incrementum* pourraient former des vers anapestiques monomètres.

» Au premier essai, je vis que tous les mots ou fragments de mots présentés par mon marbre se plaçaient comme d'eux-mêmes dans ce moule anapestique, et leur arrangement linéaire me fournit bientôt l'image frappante et symétrique des lacunes produites par les cassures latérales de la plaque. J'arrivais donc à cette double conclusion : que ce marbre offrait des fragments d'une pièce en vers anapestiques monomètres, et qu'il manquait un vers entier à côté des premières lignes et environ un vers et demi à côté des dernières (1).

(1) La position du premier mot lacéré et celle du mot VSVM, placés l'un et l'autre en retrait, me semble indiquer qu'il n'y avait après ces mots qu'un nombre de lettres relativement peu considérable; c'est ce qui me fait supposer qu'il ne manque vers la droite que l'équivalent d'un vers anapestique monomètre. S'il y en avait eu plusieurs, le graveur aurait pu espacer les lettres de façon à atteindre la marge indiquée par les autres lignes. Voulant sans doute éviter les coupures, et ne pouvant point avec un nombre de mots assez restreint remplir toute la longueur de certaines lignes, il prit le parti de disposer celles-ci symétriquement en retrait. En tout cas, les lacunes sont trop considérables pour que l'on puisse saisir un sens et tenter une restitution sérieuse.

» Trouver, dans ce que je supposais être la demeure d'Ausone, une inscription en vers latins, d'un genre de vers qu'on ne trouve guère employé sans mélange, et dont ce poète nous offre un des très rares exemples latins conservés jusqu'à nous, c'était, on l'avouera, tenir déjà un argument d'une grande force. Ce n'était pas le seul, toutefois, que m'offrait ce document.

» Je n'ai parlé jusqu'ici que de mes conjectures relatives au classement métrique de mon inscription; mais j'avais concurremment fait d'autres recherches, d'un intérêt plus immédiat encore, sur une autre question qui d'abord me semblait indépendante de la question métrique, mais qui, ainsi qu'on va le voir, s'y rattachait d'une manière assez intime.

» Le premier mot conservé sur le marbre est en grande partie lacéré, et les vestiges qui subsistent de ses lettres échappent à un coup d'œil général. Cependant, en y regardant de plus près, on distingue assez nettement les lettres EON; puis, à gauche de l'E, une barre horizontale qui ne peut avoir appartenu qu'à une L, ce qui fait LEON; puis, à droite, deux vestiges de barres verticales, qui, vu leur espacement, ne peuvent être deux I, et doivent, de toute nécessité, être un T et un I. Cela fait LEONTI. Nous possédons là, par conséquent, un nom propre, chose toujours précieuse en ces sortes de recherches, mais d'une importance capitale pour ma thèse, lorsqu'on sait qu'Ausone eut pour ami intime un LEONTIUS, professeur à Bordeaux. Il lui a consacré, dans son livre des *Professores*, quelques strophes sapphiques où il l'appelle *blande Leonti* (ce qui, par parenthèse, a pu entrer aussi dans des vers anapestiques). Du reste, cette pièce mérite d'être lue tout entière; la voici :

*Qui colis lætos, hilariosque mores,
Qui dies festos, joca, vota, ludum,
Annuum functi memora Leonti
 Nomine threnum.*

*Iste Lascivus patiens vocari,
Nomen indignum probitate vitæ
Abnuît nunquam : quia gratum ad aures
 Esset amicas,*

*Literis tantum titulum assecutus,
Quantus exili satis est cathedræ
Posset insertus numero ut videri*

Grammaticorum:

*Tu meæ semper socius juventæ,
Pluribus quamvis cumulatus annis,
Nunc quoque in nostris recales medullis,*

Blande Leonti;

*Et juvat tristi celebrare cura
Flebitem cantum memoris querelæ
Munus ingratum, tibi debitumque
Carmine nostro (1).*

» On voit quels regrets particuliers Leontius *Lascivus* (2) avait laissés à Ausone, et son nom trouvé ici équivaut, ce me semble, à une preuve décisive. Cependant, me dira-t-on peut-être, si les vers gravés sont d'Ausone, comment se fait-il qu'on ne les retrouve pas dans les manuscrits et les éditions du poète? A cela, je pourrais répondre que, selon toute apparence, nous n'avons point toutes les œuvres d'Ausone, et que, par exemple, le livre des *Professores* n'a été découvert et publié que fort longtemps après les autres; d'où il suivrait que la pièce en question pourrait bien être perdue ou égarée, comme l'ont été longtemps les pièces composant le recueil des *Professores*; mais j'ai de meilleures raisons à faire valoir.

» La pièce des *Professores*, consacrée à Leontius, est, on vient de le voir, en strophes sapphiques; celle qui la précède,

(1) « Vous qui prizez les esprits enjoués et joyeux, qui aimez les jours de fête, les divertissements, les folles pensées, le jeu, ne manquez pas de consacrer chaque année un chant funèbre au souvenir de notre regretté Leontius. Il se laissait appeler le Lascif, et ce nom, si peu conforme à la pureté de sa vie, il ne le répudia jamais, parce que ses amis prenaient plaisir à l'entendre. Dans les lettres, il avait atteint tout juste au titre indispensable pour obtenir une modeste chaire et figurer ainsi au nombre des grammairiens. O toi qui fus le compagnon fidèle de ma jeunesse, bien que mon aîné de bon nombre d'années, tu es tout vivant encore dans mon cœur, aimable Leontius! Et c'est pour moi un soin doux et triste à la fois de consacrer un chant plaintif à ta chère mémoire; devoir douloureux, mais aussi dette sacrée pour ma muse. »

(2) Il faut remarquer que l'inscription finit par les lettres LA, qui pourraient bien être le commencement du mot LASCIVE, lequel, suivi d'un mot iambe, formerait un vers anapestique monomètre.

dédiée à Alethius Minervius, est en vers anapestiques monomètres. C'est la seule de toutes les œuvres imprimées d'Ausone qui soit en ce mètre; or, il faut remarquer que, dans plusieurs de ses recueils (*Parentalia*, *Professores*), Ausone, lorsqu'il adopte un mètre différent de celui qui précède, l'emploie assez ordinairement pour plusieurs pièces de suite, ou du moins pour des pièces voisines, ayant entre elles quelque analogie de sujet. Il serait donc possible que le poète ayant terminé l'éloge du jeune Minervius, en vers anapestiques, et arrivant au tour de Leontius, eût, conformément à ses habitudes, et entraîné par l'influence même du rythme, composé dans le même mètre l'éloge de son vieil ami; puis, s'étant décidé à faire graver dans sa demeure, et peut-être sous un portrait, cet hommage à un homme dont il aimait à se rappeler et à célébrer souvent les aimables qualités, il remplaça, dans le recueil des *Professores*, la pièce en vers anapestiques par une autre en strophes sapphiques, qui est celle de nos éditions; et si ces éditions ne nous fournissent point les vers anapestiques du marbre, c'est qu'Ausone, nous avons là-dessus son propre témoignage, ne faisait point entrer dans les copies de ses œuvres les vers qu'il avait fait graver chez lui. En effet, dans une courte préface en prose, placée en tête de l'éloge qu'il a fait de son père, le poète nous dit : « Les vers suivants ont été inscrits sous le portrait » de mon père; *malgré cela*, je les ai insérés dans le recueil de » mes opuscules : tous mes autres écrits me déplaisent, *celui-là* » *seul* j'aime à le relire (1). » On voit par là qu'Ausone avait l'habitude de faire inscrire sur marbre des pièces de vers d'une grande étendue (2), mais que l'*Epicedion* de son père était le seul de ses ouvrages que ce genre de publication n'eût pas exclu du recueil écrit de ses œuvres. On comprend dès lors pourquoi la pièce dédiée à Leontius, et conservée longtemps sur le marbre de Loupiac, ne figure point dans les éditions de

(1) « *Imagini ipsius hi versus subscripti sunt, NEQUE MINUS in opusculorum seriem relati : alia omnia mea displicent mihi, noc relegisse amo.* »

(2) L'*Epicedion* est composé de trente-deux distiques, ou soixante-quatre vers.

l'illustre Bordelais. Puissent les recherches que je poursuis activement me procurer la joie de l'y replacer un jour!

» Il me resterait encore, Messieurs, à vous parler de barbares envahisseurs, de victimes dépouillées, de pillages, de destructions, de splendeurs anéanties et de noms disparus, mais j'aime mieux renvoyer à plus tard le récit de ces tristesses, et m'arrêter aujourd'hui à cette heureuse trouvaille qui nous montre Ausone couvrant les murs de sa demeure des noms de ceux qu'il avait aimés. Nous connaissions tous l'homme d'esprit; il m'est doux de retrouver à Loupiac l'homme de cœur. »

*Truncatis convulsa jacent clementa figuris,
Nomina confusis interiere notis.
Miremur perüsse homines? monumenta fatiscunt,
Mors etiam saxis nominibusque venit!*

(AUSONE, *Epigr.* XXXV.)
